



## Conservatoire de Limoges : les inscriptions en classes à horaires aménagés (musique ou danse) 2023-2024 débutent

Le conservatoire à rayonnement régional de Limoges, en partenariat avec quatre établissements scolaires de la ville de Limoges, accueille 317 élèves en classes à horaires aménagés musique et 35 élèves en danse. Les inscriptions à ce dispositif pour l'année scolaire 2023-2024 débutent le 27 février.

Les classes à horaires aménagés permettent aux élèves de bénéficier d'une éducation artistique de qualité et d'une ouverture culturelle riche. Ce dispositif leur donne la possibilité d'associer une pratique artistique engagée à des études générales. Les enseignements sont dispensés au conservatoire pour la majorité d'entre eux ainsi qu'au sein des établissements de rattachement.

Les classes à horaires aménagés musique (CHAM) sont accueillies au sein des écoles Jules-Ferry et Montmailler (du CE1 au CM2) et du collège Léonard-Limosin (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). Les classes à horaires aménagés danse (CHAD) sont quant à elles accueillies au collège Auguste-Renoir (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>). L'entrée en 6<sup>e</sup> CHAM est accessible aux élèves débutants.

Si vous souhaitez des renseignements à propos de ces classes, n'hésitez pas à contacter le service de la scolarité du conservatoire (05 55 45 95 78 / 05 55 45 95 62 / [crr.scolarite@limoges.fr](mailto:crr.scolarite@limoges.fr)) ou Franck Vassallucci, responsable des classes CHAM et CHAD (06 66 33 84 60 / [frank.vassallucci@limoges.fr](mailto:frank.vassallucci@limoges.fr)).

### Des réunions d'information auront lieu :

- le samedi 25 février à 10h30 à l'auditorium du conservatoire pour les CHAM élémentaires ;
- le samedi 4 mars à 9h au collège Renoir pour les CHAD (portes ouvertes) ;
- le samedi 4 mars à 10h30 au collège Limosin pour les CHAM collège (portes ouvertes).

### VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Pour les CHAD, le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le [site du collège Renoir](#) du 27 février au 3 mai.

Pour les inscriptions aux CHAM élémentaires, les familles doivent prendre contact dès à présent avec la direction de la jeunesse de la Ville de Limoges.

La préinscription au conservatoire s'effectuera dans un deuxième temps du 27 février au 18 mars sur le [site du conservatoire](#) pour les classes élémentaires ainsi que pour le collège Limosin.

Contact presse Ville de Limoges :

**Claire GLÉDEL**

Attachée de presse

05 55 45 60 49 / [claire.gledel@limoges.fr](mailto:claire.gledel@limoges.fr)

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : [limoges.fr](http://limoges.fr)



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)



[/ville\\_de\\_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)